



Autorisation de participation d'un mineur

Par la présente, le signataire accepte que le mineur dont il a la responsabilité légale participe à l'événement organisé par l'association « Troll du Caveau » sise à Aigle (CH-1860), soit :

Jeu de Rôles Grandeur Nature « Les Cendres du Harad »

Du 21 au 23 juillet 2017, à la cabane du Criblet de Villy, à Ollon (CH-1867)

Le mineur sera sous la responsabilité totale des personnes désignées par le responsable légal durant toute la durée de l'événement. Ces personnes doivent être inscrites à l'événement en tant que joueurs et avoir pris connaissance des conditions liées à la participation des mineurs.

L'association et les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident qui surviendrait suite au non-respect des règles et consignes concernant l'événement, particulièrement le non-respect des conditions liées à la participation des mineurs.

Si les organisateurs constatent que les responsables accompagnant un mineur, ou le mineur lui-même, ne respecte pas les règles de sécurité ou les conditions liés à la participation des mineurs, ils se réservent le droit d'expulser toutes les personnes concernées sans aucun remboursement possible.

Mineur participant à l'événement (nom, prénom et date de naissance)

Responsable(s) accompagnant le mineur (nom, prénom, date de naissance et signature)

Responsable(s) légal du mineur (nom, prénom, numéro de téléphone et signature)

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.